

la borne inférieure au 17^{ème} siècle, mais il choisit 1898 comme limite supérieure, car cette date correspond à la prise de Sikasso qu'il considère comme « *le plus puissant tata de tout le Soudan Occidental* » (Bah, 1985 :31).

Tout au long de notre ouvrage, il sera facile de constater qu'un accent est souvent mis sur l'impact de la traite atlantique, mais ceci n'exclut pas le fait que la traite transsaharienne a aussi eu des conséquences dans la vie des communautés de la Falémé, *parce que pendant pendant plus de trois siècles, traites atlantique, trans-saharienne et orientale furent contemporaines, puisant parfois leurs captifs dans les mêmes régions, comme l'arrière-pays de la petite Côtes sénégalaise, harcelé aussi bien par la caravane que par la caravelle. Pendant plus de trois siècles, les captifs d'une même famille pouvaient y prendre aussi bien la destination des West Indies que les chemins de l'Orient. Tout dépendait de l'« acheteur »* (Anselin 2009).

1.5. Structuration de l'ouvrage

La monographie se compose de huit chapitres. Les premiers sont introductifs et s'intéressent aux concepts, à l'état des recherches et aux contextes. Il s'agit d'une présentation des différents cadres dans lesquels s'inscrit ce travail. Dans le chapitre 1, nous présentons notre sujet de recherche et développons notre approche ainsi que la mise en œuvre de celle-ci dans le processus de collecte et de traitement des données. C'est également dans ce chapitre que nous avons circonscrit le cadre spatial et temporel dans lequel s'inscrit notre étude. Le chapitre 2, intitulé « quelques mots à propos de certains mots », est une discussion sommaire des concepts qui sont utilisés dans la suite de nos travaux. Ce chapitre est une mise au point terminologique qui nous permet également de revisiter le contenu des termes qui sont communément utilisés. Après avoir présenté les notions et concepts phares de notre travail, nous menons une discussion sur les déterminants de la mise en place des fortifications en Afrique de l'Ouest et au Sénégal. Certes, il ne sera pas possible d'énumérer toutes les raisons qui ont poussé les communautés à se fortifier, mais cette discussion essaiera de distinguer les causes principales. Le chapitre 3 s'ouvre par une proposition de classification des fortifications selon différents critères. Les catégories définies sont brièvement illustrées par une brève présentation d'un ou deux sites sur lesquels elles ont été reconnues. Le chapitre se termine par une présentation, quasi exhaustive, de l'état de la recherche sur le sujet au Sénégal.

Les deux chapitres suivants, 4 et 5, sont des présentations de contextes. Tout d'abord, le chapitre 4 se focalise sur le cadre géographique de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique, avec un accent sur les influences des facteurs environnementaux tant sur les activités des populations que sur la mise en place et l'usage des fortifications. Le chapitre 5 est réservé à une histoire brève des entités étatiques qui se sont développées dans la vallée de la Falémé jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Au-delà de l'histoire

du peuplement, nous mettons en avant les modes de vie et surtout les relations que les formations étatiques entretenaient entre elles. Les personnages ayant joué un rôle clé, tels que Koli-Tengella, Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Drame sont aussi présentés ; leurs épopées ont ponctué de manière significative l'histoire du peuplement de la région.

Le chapitre 6 est consacré aux *tata* de la vallée de la Falémé ; c'est la présentation des structures défensives que nous avons étudiées durant nos trois campagnes de terrain de 2016, 2016-2017 et 2018. Il s'agit d'un exposé dans lequel nous présentons les sites en partant des plus documentés au moins documentés à cause de l'inégalité des données acquises tant en quantité qu'en qualité. Enfin, le chapitre 7 est une synthèse générale, qui s'attarde sur les contextes de mise en place, les techniques de construction, les matériaux et les modalités d'utilisation. Au-delà de nos résultats, nous élargirons quelque peu le sujet en discutant les liens entre les fortifications et l'évolution historique des sociétés ouest-africaines. Même si nous n'en n'avons pas fait une étude complète, à l'heure du « tout patrimoine », nous posons quand même la question de la patrimonialisation des *tata*. Cette question, à l'instar des perspectives que nous ébauchons dans le chapitre de conclusion, est à la fois une piste de réflexion et une direction pour les recherches futures.

Quelques mots à propos de certains mots

Pour éviter toute confusion, il est nécessaire d'ancrer ce travail dans un cadre conceptuel, en précisant le sens que nous donnons aux expressions de base que nous utiliserons dans les chapitres suivants. Cette précision est utile, parce que parfois le même mot renvoie à des réalités différentes, selon les contextes dans lesquels il est employé. Nous définirons d'abord les termes que nous allons couramment utiliser, soit : la fortification et les fortifications, les structures défensives, l'entité ou la formation étatique et la communauté. Nous présenterons également des mots utilisés spécifiquement dans le contexte d'étude lié à la zone géographique dans laquelle nous travaillons : *tata*, *sanié* et *dyasa*. Après cette mise au point terminologique, qui ne se veut pas exhaustive, nous évoquerons quelques fonctions reconnues des fortifications. Enfin, nous analyserons les déterminants de la mise en place des fortifications en Afrique de l'Ouest.

2.1. Définitions de quelques notions

2.1.1. Fortification

En parcourant les définitions proposées dans différents traités et manuels de fortifications parus depuis le 17^{ème} siècle, en ce qui concerne le continent européen, nous avons constaté qu'elles différaient peu. Par exemple, dans le traité I de *L'art Universel de la Fortification*, Jean Du Breuil, sous le pseudonyme de Silvère de Bitainvieu, propose la définition suivante : « *La Fortification ou l'art de Fortifier, est une partie de l'Architecture, aussi la nomme-t-on Architecture militaire, parce qu'elle s'emploie à mettre les places en tel estat, que les habitans y soient en assurance contre l'effort de l'ennemy* » (De Bitainvieu, 1674 : 8). Cette définition se rapproche sensiblement de celle de Didier Grégoire Trincano pour qui : « *La fortification est l'art de disposer l'encontre d'une place ou d'un lieu, de manière qu'avec un petit nombre, on puisse résister à un plus grand qui voudroit s'en emparer* » (Trincano, 1886 : 1). Dans l'introduction de son ouvrage *La fortification : histoire et dictionnaire*, Pierre Sailhan explique que : « *se fortifier c'est, d'abord, se mettre à l'abri des attaques* », la fortification est donc : « *l'action de pourvoir une place, une zone, ou tout un pays d'ouvrages destinés à le protéger contre une armée ennemie, en arrêtant sa progression sur une ligne choisie à l'avance, ou, tout au moins, en ralentissant cette progression.* » (Sailhan, 1991 : 11-12). À travers ces définitions, et de nombreuses autres qui leur sont similaires, la fortification revêt surtout un caractère architectural (pris uniquement dans le sens de la construction). Seules sont donc prises en compte les actions de construction de structures architecturales. Or, ce n'est pas seulement derrière de telles structures que les communautés se sont retranchées

pour se protéger. Ces définitions sont limitées, car elles ne prennent pas en compte les sites qui sont déjà protégés et défendables grâce à une conformation géologique ou écologique particulière.

Quand on parle de conformation géologique particulière, la première image qui nous vient à l'esprit est celle des grottes et abris sous-roches. Il est vrai que les nombreuses découvertes archéologiques faites par les chercheurs dans ces types de sites peuvent laisser imaginer que les hommes préhistoriques les occupaient couramment. Selon nous, il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation des données, mais c'est surtout la conséquence d'une image véhiculée par la vulgarisation des données scientifiques, car comme le dit Michèle Julien dans le *Dictionnaire de la Préhistoire* (1999 : 11) : « l'homme préhistorique n'était pas un troglodyte. Il a peu habité les profondeurs des grottes ». Cette affirmation est d'autant plus vraie pour l'Afrique de l'Ouest où les restes archéologiques troglodytiques sont infimes. La plupart des données disponibles pour ces sites suggèrent effectivement des occupations plutôt temporaires, laissant peu de traces, que des occupations permanentes souvent visibles par l'accumulation des vestiges. Les grottes et abris sous-roches étaient utilisés comme refuge et non comme habitation. D'autres découvertes archéologiques, réalisées dans des zones d'accès difficiles comme les falaises, les forêts ou les montagnes, suggèrent toutefois que certaines communautés ont éprouvé le besoin de se dérober. Des exemples ethnographiques, sur lesquels nous reviendrons par la suite, le prouvent aussi.

Or, les abris sous-roche, les grottes, les forêts, les montagnes etc. ne sont pas nécessairement des constructions architecturales. Certes, il est possible qu'en occupant certains de ces sites, des aménagements aient été réalisés pour mieux les configurer selon les besoins de ses occupants, mais à l'origine, ces sites sont bien naturels. Ces observations sont aussi valables pour les livres et traités sur les fortifications. Généralement, les auteurs y ont évoqué ou suggéré l'existence de types de fortifications dont les humains n'étaient pas architectes. Pour Pierre Sailhan : « La première forme de la fortification sera donc l'utilisation des obstacles et des refuges naturels. ». Dans la même optique, Claude Nières, de la page 71 à 83 de son ouvrage, parle de « Fortifier ». Il explique :

« *A partir du moment où des hommes se battaient, d'individu à individu, ou de groupe à groupe, se protéger contre les projections adverses, se placer dans une situation favorable, se mettre derrière n'importe quel couvert, derrière des obstacles naturels qui rendent l'approche adverse plus difficile et ses attaques moins*